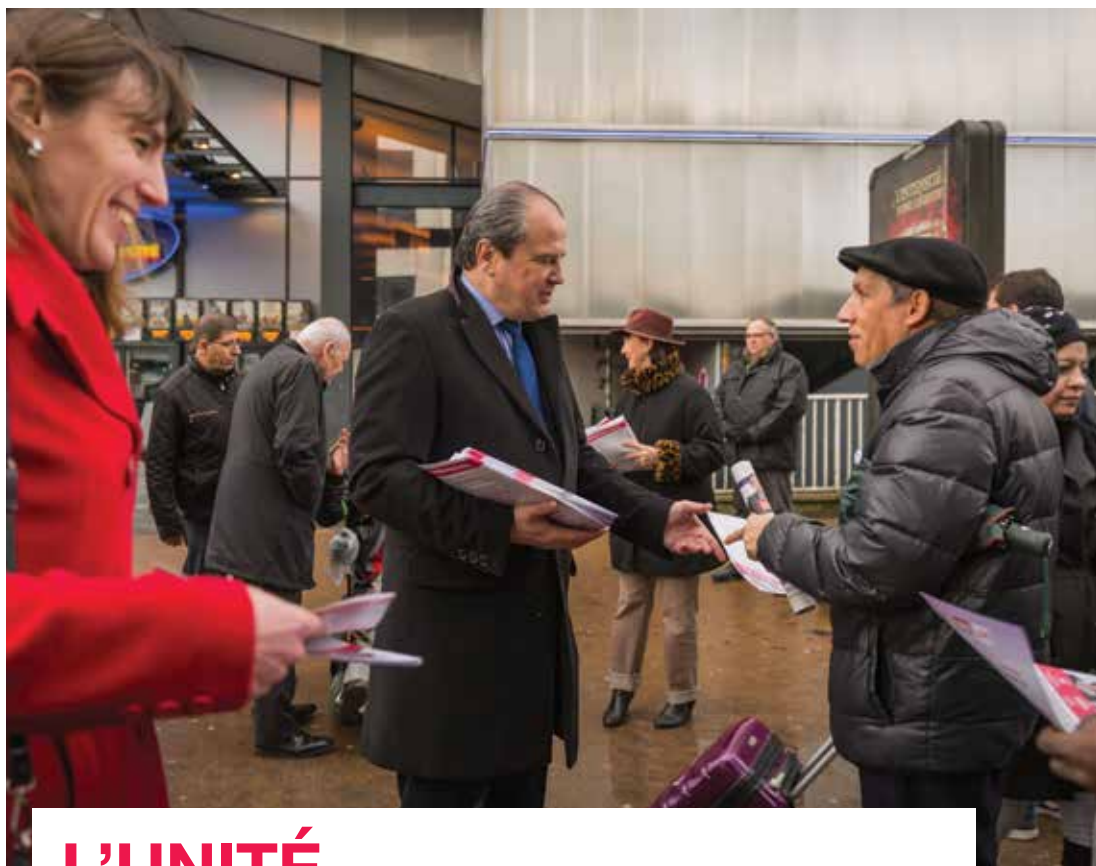


2  
URGENCE ÉCONOMIQUE  
ET SOCIALE

3  
À LA MÉMOIRE  
D'ILAN HALIMI

4  
LE RASSEMBLEMENT DES  
SECRÉTAIRES DE SECTION



© MATHIEU DELMESTRE

## L'UNITÉ SANS ARRIÈRE-PENSÉE

2016 sera une année Mitterrand et aussi le 80<sup>e</sup> anniversaire du Front populaire. C'est à dire deux occasions de revenir sur ce qui a toujours réussi à la gauche : l'unité. Qu'il s'agisse de 1936 ou de l'Union de la gauche, et plus tard de la gauche plurielle, c'est la division qui fait perdre la gauche. Bien qu'il y ait une « *majorité mathématique* », il faut retrouver une influence idéologique dans un moment où les théories réactionnaires et conservatrices disposent de nombreux relais.

C'est pour cela que personne de sensé ne peut rejeter des primaires de toute la gauche, si elles servent à rassembler pour faire émerger un candidat unique de toute la gauche. Elles seront alors sincères et utiles. S'il s'agit de faire non pas des primaires pour la gauche, mais contre le Parti socialiste et François Hollande, elles seront un facteur de division et un atout pour la droite. Ce faisant, on n'aura pas tiré les leçons des élections régionales.

Chacun a compris qu'il fallait rassembler la gauche, de la base au sommet. Ce ne peut être l'unité sans conditions ni l'unité « *sauf avec* ». Il faut s'inspirer de ce qui s'est passé au Portugal c'est-à-dire une union sur des buts simples. Ce rassemblement doit dépasser les appareils pour se faire avec les syndicats et les citoyens.

Après la terrible année 2015, s'il y a une urgence à sécuriser le pays, il faut aussi poursuivre sur la durée le travail d'intégration économique et sociale engagé par le Président et le gouvernement qui permettra de redonner confiance dans l'idéal républicain. Car la France c'est un ensemble de valeurs, mais aussi un modèle social qui doit demeurer synonyme de modernité et de réussite.

À cela, le PS est prêt à travailler car rien ne serait pire qu'un retour de la droite au pouvoir.

# L'ÉTAT S'ENGAGE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'EMPLOI



YOAN VALAT / POOL / AFP

Face à l'urgence économique et sociale, François Hollande a dévoilé le Plan d'urgence contre le chômage le 18 janvier devant les acteurs de l'entreprise et de l'emploi. Coup d'accélérateur de la politique gouvernementale, ce plan facilite les embauches, relance l'activité et l'emploi, développe de nouvelles chances pour les salariés et lève les freins à l'entrepreneuriat. En 2016, de nouvelles mesures complètent la politique menée depuis 2012.

Concrètement, un dispositif « *Embauche PME* » propose une aide forfaitaire de 2 000 euros par an pendant deux ans en cas de recrutement en CDI ou CDD égal ou supérieur à six mois. Le gouvernement introduit également un montant plafond dans les ruptures de contrat et dépendant de la seule ancienneté du salarié, pour les indemnités décidées par les prudhommes.

Du point de vue de la formation professionnelle, un milliard d'euros injecté par l'État permet de doubler le nombre de formations à destination des demandeurs d'emploi. La mobilisation des régions est requise avec le soutien garanti du gouvernement. L'apprentissage poursuit son redressement. Le gouvernement propose l'ouverture de 500 nouvelles formations en alternance donnant lieu au recrutement de 1 000 enseignants d'ici 2017. Pour s'adapter à la réalité, la transparence sur les débouchés et les réussites par filière est imposée tout en assouplissant, à titre expérimental, les conditions d'ouverture des Centres de formation d'apprentis (CFA) par les entreprises et en soutenant celles qui dispensent déjà leurs propres formations.

Enfin, pour inciter l'initiative individuelle, les qualifications professionnelles artisanales sont simplifiées facilitant l'installation des entreprises. Le régime de la microentreprise est également élargi au-delà des seuils actuels sans toucher à ceux de la TVA en assouplissant le passage au régime réel. En outre, le passage à l'Entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL) ou en société bénéficie d'allègements des formalités.

À ce Plan, il convient d'ajouter cette année la future Loi NOE (Nouvelles opportunités économiques) qui favorisera la libération des énergies numériques et les filières du développement durable.

Le Président de la République place l'ensemble des acteurs (collectivités

territoriales, entreprises, représentants des salariés et indépendants) devant leurs responsabilités. L'état d'urgence économique exige une nouvelle vision partagée de la cohésion sociale.

- 1 Faciliter les embauches (instauration d'un montant plafond dans la rupture de contrat et préservation du régime des atteintes au droit du travail)
- 2 Soutenir l'embauche (prime de 2 000 euros par an pendant deux ans aux PME qui recrutent un CDI ou un CDD d'au moins six mois)
- 3 Former deux fois plus de demandeurs d'emploi en 2016 (un milliard d'euros débloqués)
- 4 Élargir l'offre de formation de l'apprentissage (reconnaissance par un titre professionnel de la préparation aux formations ; création des 500 nouvelles formations en alternance avec le recrutement de 1 000 enseignants d'ici 2017)
- 5 Mieux adapter l'apprentissage aux réalités (plus grande clarté sur les débouchés; ouvertures conditionnées de CFA d'entreprises, soutien des entreprises qui ont développé leur écoles)
- 6 Lever les freins à l'entrepreneuriat (simplification de l'artisanat, du régime de la microentreprise et du passage à la société individuelle)

## CE QUI A CHANGÉ DEPUIS 2012

- **Formation professionnelle** : création du compte personnel de formation (CPF); droit au retour en formation initiale pour les décrocheurs ; exonération de cotisations sociales pour les contrats apprentis et soutien financier aux recrutements.
- **Emploi des plus précaires** : création des emplois d'avenir; instauration des contrats de génération pour l'embauche d'un jeune en CDI associée au maintien en emploi ou à l'embauche d'un salarié âgé.
- **Aides financières aux entreprises** : « Première embauche » soutenue dans les TPE ; Crédit d'impôts pour la compétitivité et l'emploi.
- **Accompagnement des chômeurs** : droits rechargeables à l'assurance chômage permettant d'augmenter la durée d'indemnisation tout en incitant à la reprise d'un emploi.
- **Autour de l'emploi** : dispositif « Garantie jeune » pour une première expérience professionnelle, prime d'activité ouverte aux jeunes actifs dès 18 ans complétant les ressources des travailleurs aux revenus modestes ainsi qu'aux étudiants et aux apprentis.

# NE JAMAIS OUBLIER **ILAN HALIMI**



**A** lors qu'on indique une hausse des actes antisémites et des actes antimusulmans, nous nous souvenons du calvaire subi par le jeune Ilan Halimi, il y a dix ans. Ce drame a marqué bien des familles et il constitue une rupture dans notre histoire.

L'antisémitisme n'a jamais disparu. Présent depuis toujours, dans certains esprits, dans une certaine presse, dans des préjugés, mais pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, un jeune juif était victime d'un rapt et de torture à laquelle il devait succomber. Par la

suite, d'autres Français de confession juive ont été assassinés à cause de leur identité. En 2012 à Toulouse, en 2015 à Paris.

Ne pas oublier Ilan Halimi c'est, comme pour les victimes des attentats de 2015, se souvenir que la haine dans les mots, sur les réseaux ou dans les comportements peut, tôt ou tard, déboucher sur le passage à l'acte. Un jeune homme qui aimait la vie, victime de barbares à cause de ce qu'ils voyaient en lui.

Dans un temps où on désacralise et où on relativise tout, où le buzz et le zapping interdisent toute prise en compte raisonnée du sens des mots, des choses et des événements, il faut toujours se souvenir de ce qui s'est passé.

Le pays avait déjà connu en d'autres temps des crimes racistes, notamment dans le tristement célèbre « *Bordeaux-Vintimille* » en 1983. Une nature différente, mais une illustration supplémentaire que le ra-

cisme tue. Dans le choc des replis identitaires, tout le monde n'a pas mesuré les conséquences de l'obsession raciste, le complotisme et d'autres folies. Tôt ou tard, il y a passage à l'acte.

En saluant la mémoire d'Ilan Halimi, des enfants de Toulouse ou des clients de l'Hyper Cacher de la Porte de Vincennes, en pensant aussi aux Français juifs ou musulmans harcelés, agressés, aux lieux de cultes ou écoles dégradés ou parfois incendiés, nous appelons bien sûr à l'intransigeance contre l'intolérance et la violence, mais aussi au refus de l'oubli. À travers ces victimes, c'est toute la nation qui est atteinte.

Il y a aussi ces petites haines exprimées envers des personnes qui souffrent en silence de ces rejets, jeux de mots douteux ou amalgames honteux.

Nous n'oublions aucune des victimes du racisme et nous devons redoubler de vigilance. C'est notre devoir à tous.

---

## RASSEMBLEMENT DES SECRÉTAIRES DE SECTION



**L**e 21<sup>e</sup> Rassemblement des Secrétaires de section aura lieu dimanche 31 janvier 2016 à Maison de la Mutualité.

Intitulé cette année « *La Justice au cœur* », ce rassemblement aura pour thème, l'emploi, la lutte contre les précarités, la lutte contre l'exclusion, la justice sociales.

Retrouvez les temps forts de cette moment essentiel de la vie du parti.

- 08h45 : Ouverture des portes
- 09h30: Discours d'ouverture

Mot d'ouverture de **Rachid Temal**, Secrétaire national à la coordination et à l'organisation, qui animera la journée

**Guillaume Bachelay**, député, secrétaire national chargé de l'animation, de l'expression et de la coordination des pôles

- 09h50-10h10 : Trois questions à **Emeric Bréhier**, député, Secrétaire national à l'animation des fédérations et à l'université d'été, et auteur du rapport « *La justice au cœur* ».

- 10h10-11h00 : 1<sup>ère</sup> table ronde : La relance de l'économie et la priorité à l'emploi, animée par **Pascale Gérard**, Secrétaire nationale au travail, à l'emploi et à la formation

- 11h-11h50 : 2<sup>e</sup> table ronde : La lutte contre les précarités du quotidien, animée par **Kamel Chibli**, Secrétaire national au handicap et à la lutte contre l'exclusion

- 11h50-12h00 : Intervention de **Benjamin Lucas**, président du MJS

- 12h-12h30 : Intervention de **Stéphane Le Foll**, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du gouvernement

- 14h-14h10 : Intervention de **Christophe Borgel**, Secrétaire national à l'animation, aux élections et à la vie du Parti

- 14h10-15h30 : 3<sup>e</sup> table ronde : La lutte contre les précarités de destin, animée par **Estelle Grelier**, Secrétaire nationale chargée du pôle justice sociale et cohésion territoriale

- 15h30-16h00 : Clôture, intervention du Premier secrétaire, **Jean-Christophe Cambadélis**



31 JANVIER 2016

**21<sup>e</sup> RASSEMBLEMENT DES SECRÉTAIRES DE SECTION**



**LA  
JUSTICE AU  
CŒUR**

**Suivez le rassemblement des secrétaires  
de section en direct sur [www.parti-socialiste.fr](http://www.parti-socialiste.fr)  
Sur Twitter : #secsecPS**

**Rendez-vous à la Maison de la Mutualité,  
24, rue Saint-Victor, 75005 Paris, à partir de 8h30**